



Règlement du tournoi

13^{ème} Bad'Olonnaise

6 / 7 juillet 2019



Numéro d'autorisation du tournoi : **EN COURS**



Arbitrage

Le Juge Arbitre principal est **Monsieur SEROT Patrick** et le Juge Arbitre adjoint est **Monsieur PETIT Nicolas**. Les décisions des Juges Arbitres sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier tout joueur ne respectant pas le règlement. Toute contestation ou réclamation devra être présentée par le responsable du club. Les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux finales. Gestion par le logiciel BADNET (possibilité de payer en ligne)



Tableaux

Simple Dames, Simple Hommes OU Double Mixte le samedi
Double Dames, Double Hommes le dimanche

Possibilité de jouer 2 tableaux, dont les 2 doubles. 1 tableau par jour (**interdiction de faire du simple et du mixte**). Le tournoi est ouvert aux classements P12/P11/P10/D9/D8/D7/R6/R5/R4 pour les catégories Vétérans, Seniors, Juniors U19, Cadets U17 et Minimes U15 (en règle avec la FFBaD et en possession de leur licence). Les tableaux seront organisés par cote (CPPH), à la date du 22 juin 2019, et seront constitués par séries (série 1, série 2...).

Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé. Les paires qui auront un trop gros écart de côte entre chaque participant ne seront donc pas acceptées.

Organisation en poule unique (de 3 à 5) ou par poules de 3 ou 4 avec 2 sortants, suivis de phases finales en élimination directe. Chaque tableau se déroulera en une seule et même journée. Le nombre de places dans chaque tableau est limité. Tarifs : 14 € pour un tableau et 19 € pour 2 tableaux.



Volants

Les volants utilisés sont les RSL Grade 3 pour les joueurs classés, et les YONEX Mavis 2000 pour les joueurs NC. Les volants sont à la charge des joueurs (partage).



Déroulement

Le tournoi est régi par les règles officielles du badminton 2019 dictées par la FFBaD (dernière édition : 2018) et par les dispositions particulières énoncées ci-dessous.

Le tournoi se déroule en 2 sets gagnants de 21 points suivant les règles de la FFBaD. Tout joueur devra avoir sa licence et se faire pointer à la table de marque dès son arrivée dans la salle. Il ne doit pas faire l'objet d'une sanction fédérale. Pour le bon déroulement du tournoi les organisateurs se réservent le droit, en consultation avec les juges-arbitres, de modifier les tableaux

et de ne pas retenir les dernières inscriptions. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée au club.

A l'appel de leurs noms, les joueurs ont 3 minutes pour démarrer leur match. S'il ne se présente pas dans les 5 minutes suivant son appel, il pourra être déclaré forfait par le juge arbitre. Le temps minimum de repos entre 2 matchs consécutifs est de 20 minutes. Il pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé. Les horaires et l'ordre des matchs ne sont affichés qu'à titre indicatif et pourront être modifiés par décision du juge-arbitre. Tout joueur doit être présent dans la salle une heure avant son match.

Tout volant touchant l'une quelconque des parties de la structure sera compté « faute » en cours de jeu et « let » au service.

Une tenue de badminton conforme au règlement de la FFBaD sera exigée sur les terrains. Le joueur devra avoir un comportement correct sur le terrain. Tout joueur désirant s'absenter du lieu du tournoi devra prévenir le juge-arbitre et la table de marque sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge) se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge-arbitre avant son premier match.

Toute participation au tournoi implique le respect du présent règlement.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou perte durant la compétition, d'incidents et d'accidents en dehors des matchs.

La date limite d'inscription est fixée au **17 juin 2019**. Le tirage au sort est fixé au 23 juin 2019. La cote des joueurs prise en compte pour la constitution des tableaux sera celle arrêtée au 22 juin 2019. Les droits d'engagement sont exigibles à l'inscription. Seules les inscriptions par courrier ou via Badnet (en ligne) seront prises en compte. **Pas d'inscription par mail ou via Badiste.**

En cas de surnombre d'inscriptions reçues et payées avant la date limite, priorité sera donnée à la date de réception de l'inscription. Pour les tableaux de doubles et de mixtes, l'inscription d'une paire ne sera prise en compte qu'à réception des deux inscriptions (attention au respect des cotes de la paire). Si les inscriptions de la paire ne parviennent pas le même jour, la date de prise en compte de l'inscription sera celle de la deuxième réception.

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

En cas de forfait, les justificatifs devront être adressés à la Ligue des Pays de la Loire de Badminton (dans les 5 jours suivants le tournoi) au 101 rue Dupetit Thouars, 49000 ANGERS. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois en cas de récidive.